EUROPÉANISER NOS PARTIS NATIONAUX

Collectif*

*Coordonné par EuroCité et la Fondation Jean-Jaurès, ce collectif est composé de Blaise Gonda, Fondation Jean-Jaurès, Dídac Gutiérrez-Peris, coordinateur Europe du think tank catalan Rafael Campalans, Elisabeth Humbert, secrétaire du SPD Paris, Nicolas Leron, président d'EuroCité, Evan O'Connell, membre du Labour UK de Paris, Massimiliano Picciani, secrétaire du PD Paris, et Christina Winroth, secrétaire du parti social-démocrate suédois à Paris.

Nos partis socialistes et sociaux-démocrates nourrissent le paradoxe d'être les premiers à appeler de leurs vœux une Europe politique, tandis qu'en interne, sur le plan de leur fonctionnement et de leur socle programmatique, l'Europe est la grande absente. Les partis nationaux sont le chaînon manquant de l'Europe politique.

L'enjeu de cette note est de décrire le niveau actuel – dramatiquement faible – d'européanisation[1] de nos partis, pour ensuite proposer plusieurs pistes concrètes de changement.

La politisation[2] de l'Europe, c'est-à-dire plus généralement la cristallisation d'un espace public européen et d'un électorat européen, est presque devenue une vieille antienne brandie depuis une dizaine d'années par les forces pro-européennes, notamment à gauche, mais également par des universitaires, voyant là le moyen de répondre au déficit démocratique de l'Union européenne (UE). Les élections européennes de 2014 ont été à cet égard un pas en avant intéressant, avec le système des candidats des partis politiques européens au poste de président de la Commission européenne, selon une logique de parlementarisation de l'UE. Il n'en reste pas moins que les élections européennes demeurent encore à ce jour des élections nationales de second ordre, pour lesquelles les formations extrémistes obtiennent des scores particulièrement élevés.

En outre, si la présence de l'UE dans le quotidien des citoyens, du fait de la crise notamment, devient de plus en plus visible et tangible pour ceux-ci, créant alors une relation directe d'observance des règles de Bruxelles par les peuples de l'UE, la relation inverse de légitimation n'est, elle, pas directe, mais médiatisée par le niveau national. Les citoyens continuent, en effet, de comprendre et d'investir les grands enjeux politiques à

1. L'européanisation renvoie au processus d'adaptation des structures nationales (administrations centrales et locales, formations politiques, établissements publics, structures privées...) au cadre juridico-institutionnel de l'Union européenne.

2. Nous entendons par « politisation » le phénomène de cristallisation d'une vie politique, c'est-à-dire la participation soutenue des citoyens au processus décisionnel *via* des élections structurées autour d'offres programmatiques alternatives portées par des formations politiques.

Jean Jaurès Fondation EuroCité Cité Européenne

Il y a presque un an, EuroCité et la Fondation Jean-Jaurès, dans le cadre de leur partenariat « La Cité européenne », co-organisaient une réunion publique post-élections européennes, pour se retrouver entre militants et penseurs de la gauche européenne présents à Paris. Cette première rencontre a été suivie d'une réunion publique sur la question de l'européanisation des partis nationaux. De là est né un groupe de travail sur le sujet qui s'est réuni à partir de février 2015 et dont cette note est issue.

travers le prisme de l'espace public national, lors des élections présidentielles ou législatives, alors qu'un certain nombre de domaines essentiels relèvent du niveau de l'UE. Cette asymétrie fondamentale entre, d'une part, une relation ascendante de légitimation démocratique *indirecte* de l'UE, car reposant encore essentiellement sur les gouvernements nationaux, eux-mêmes élus dans le cadre d'élections nationales, et, d'autre part, une relation descendante *directe* de respect du droit européen par les citoyens, vient perturber la boucle classique de la légitimation démocratique entre gouvernants et gouvernés, entre élection et responsabilité politique (*accountability*) des uns et respect des lois par les autres.

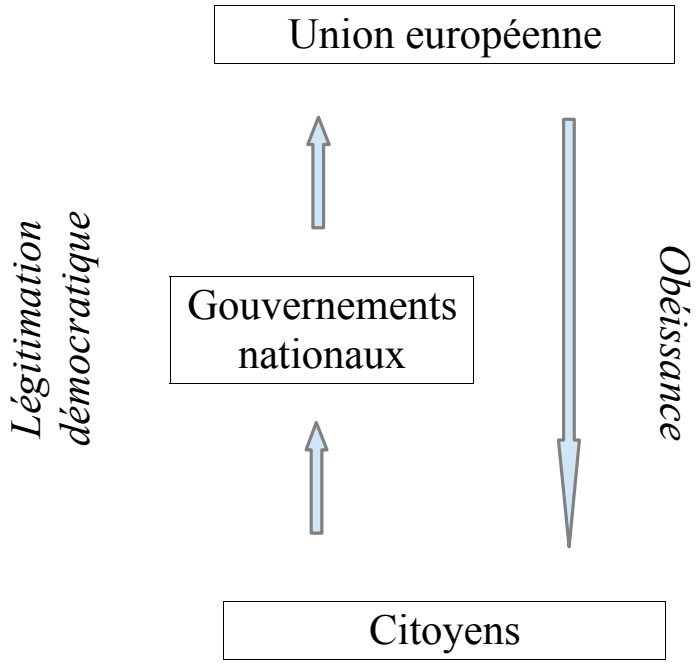

Comment sortir de cette impasse démocratique ? Nous soutenons qu'une part essentielle de la réponse se joue au niveau des partis politiques nationaux. En effet, au sein de l'UE, les partis politiques constituent sans doute la dimension la moins intégrée, la plus soumise aux jeux des intérêts nationaux internes, voire locaux. Les partis politiques européens renvoient davantage à des confédérations de partis nationaux qu'à de véritables partis politiques. Le pouvoir d'investiture des candidats aux élections européennes leur fait défaut et leurs programmes sont le fruit de difficiles compromis, souvent *a minima*, entre des partis nationaux de cultures politiques hétérogènes.

Les partis nationaux sont eux-mêmes très faiblement européanisés, tant dans leur discours que dans leur organisation même. Or, l'absence de véritables partis nationaux européanisés a pour conséquence la faible responsabilité politique des élus européens et du gouvernement, alors que le parti est au pouvoir, vis-à-vis de la base militante et

plus largement électorale des partis nationaux. Pour des raisons de stabilité interne et/ou électorale, mais également d'inadaptation statutaire et organisationnelle, les partis nationaux tendent à dépolitiser la question européenne en interne mais également dans leur programme, contribuant ainsi directement à affaiblir le sens des élections européennes et empêchant toute réelle dynamique de politisation de l'Europe. Le problème de la légitimation démocratique des questions européennes se retrouve ainsi également au sein même des partis nationaux[3]. Or, seuls les partis nationaux sont en mesure de donner une assise de représentativité locale et citoyenne à l'Europe, et ce en servant de relais entre le parti européen et les sections locales des partis nationaux, entre ses élus et dirigeants européens et les militants. En un mot, en cessant d'être un plafond de verre entre la politique nationale et la politique européenne.

L'enjeu de l'européanisation des partis nationaux est essentiel pour la gauche européenne à deux égards. D'abord en tant que force pro-européenne pour pérenniser le projet européen, dont le défaut de légitimité démocratique devient intenable à terme et fait le miel des forces anti-européennes. Mais également en tant que force de progrès qui a besoin d'une Europe politique pour mettre en œuvre son programme de transformation sociale.

Les libéraux et les conservateurs peuvent s'accommoder d'une Europe peu politisée, car synonyme d'Europe ordolibérale. Les socialistes et sociaux-démocrates, au contraire, ont besoin pour réaliser au niveau européen leur projet de société de mettre sur pied un véritable programme commun européen porté par le Parti socialiste européen (PSE) et les partis socialistes et sociaux-démocrates nationaux. Ils doivent pour cela structurer un espace politique européen, d'abord interne à la gauche européenne, puis étendu à l'ensemble de la sphère publique, afin de mettre en opposition le projet libéral-conservateur et le projet social-démocrate. Construire puis porter une offre politique alternative au niveau européen, en un mot « réorienter l'Europe », nécessite de mobiliser et d'intégrer l'ensemble des niveaux partitiques de la gauche européenne, de l'européen au niveau local en passant par le national. L'européanisation des partis socialistes et sociaux-démocrates constitue à ce titre une étape nécessaire à ce grand dessein.

L'Europe n'est pas néolibérale en soi, par nature, mais l'extension du champ de la lutte politique qu'elle représente pour les forces progressistes impose à celles-ci d'intégrer en leur sein la dimension européenne pour espérer mener à bien sa mission de transformation sociale.

La présente étude dressera dans un premier temps un tableau comparatif du niveau d'européanisation des partis socialistes et sociaux-démocrates de l'UE, pour dans un

3. Sur ce point, voir les travaux du politiste américain Robert Ladrech. Cf. Robert Ladrech, « National political parties and European governance : the consequences of "missing in action" », *West European Politics*, 30 (5), 2007, pp. 945-960 ; « Party Change and Europeanisation : Elements of an Integrated Approach », *West European Politics*, 35 (3), 2012, pp.574-588.

deuxième temps énoncer une série de propositions d'ordre statuaire, organisationnel et communicationnel visant à renforcer significativement ce niveau d'européanisation.

Synthèse des propositions

- Faire du PSE un réel parti militant
  - Permettre aux militants PSE de participer à l'élaboration de textes pour les Congrès PSE
  - Élire directement parmi les militants PSE des délégués au Congrès du PSE et des représentants aux instances du PSE
  - Militer à tous les niveaux pour une primaire PSE pour le prochain candidat à la présidence de la Commission européenne

- Renforcer les moyens d'action du PSE et mieux coordonner les positions et les campagnes au niveau européen
  - Renforcer les moyens du PSE sur des questions thématiques
  - Renforcer la coordination pour l'élaboration de positions communes
  - Identifier les potentielles campagnes paneuropéennes pouvant mobiliser un grand nombre d'électeurs à travers l'Europe
  - Organiser des échanges de permanents entre les partis membres du PSE

- Mieux travailler ensemble au niveau local
  - Au niveau fédéral/départemental, généraliser le concept de commissions fédérales/départementales Europe
  - Créer des groupes de travail transnationaux dans les villes où sont présents plusieurs partis frères et mettre ces groupes de travail en réseau.
  - Impliquer davantage les partis frères dans les élections locales et nationales
  - À l'inverse, utiliser les moyens du parti « local » pour aider les partis frères lors de leurs campagnes nationales

- Renforcer les échanges et le partage d'information entre partis et militants
  - Insérer une rubrique « Europe » dans les sites internet et les journaux officiels du parti ainsi qu'une veille sur les élections nationales des différents partis membres du PSE
  - Mobiliser les résidents étrangers lors du vote dans leur pays d'origine
  - Créer un annuaire des « permanents » des partis nationaux et du PSE

Le (très) faible degré d'européanisation des partis socialistes et sociaux-démocrates

Afin d'établir une vue d'ensemble – approximative – de l'état d'européanisation des partis socialistes et sociaux-démocrates dans l'UE, nous avons demandé à des représentants de neuf partis de remplir un tableau (voir Annexe 2) composé de seize critères regroupés en quatre grandes catégories : 1) les ressources institutionnelles et politiques consacrées à l'Europe, 2) les relations avec le PSE, 3) le système d'adhésion, 4) la communication sur l'Europe, le PSE et les partis frères.

Force est de constater le faible, voire très faible, degré d'européanisation de l'ensemble du système partisan européen. Il varie, toutefois, selon les partis nationaux, notamment en ce qui concerne le poids politique des députés européens, la présence de City groups PSE, et l'existence d'un secrétaire national ou autre responsable spécifiquement dédié à l'Europe. Mais pour le reste, la quasi-absence d'européanisation des partis socialistes et sociaux-démocrates est frappante, notamment pour ce qui relève des dimensions organisationnelles (absence de secteur/département Europe autonome doté en personnel au sein des sièges nationaux, absence de commission nationale Europe active, absence d'un maillage territorial systématique de référents Europe), d'adhésion (absence de possibilité d'adhérer au PSE et/ou à un autre parti frère en même temps que l'adhésion au parti national), et communicationnelles (absence ou quasi-absence de relais de l'information du PSE). Les partis nationaux accordent peu d'importance à la dimension européenne : faible animation du débat de fond sur les enjeux européens, et plus encore très faibles ressources organisationnelles et informationnelles dédiées aux relations avec le PSE et les partis frères.

Ce très faible niveau d'européanisation des partis nationaux contraste avec l'européanisation grandissante des administrations centrale et locale, de l'appareil d'État – malgré l'absence en général d'un ministre des Affaires européennes de plein rang. Cela confirme notre affirmation introductive selon laquelle les partis nationaux constituent le chaînon manquant de l'Europe politique. Outre la faiblesse politique des partis européens, c'est l'absence de chaîne directe, du local à l'européen, en passant par le national qui semble faire le plus défaut. Or, il n'y aura pas d'Europe politique, c'est-à-dire d'Europe permettant la mise en œuvre d'un programme de gauche réformiste, sans véritable système partisan européen intégré.

Vers une réforme structurelle des relations entre les partis nationaux et le Parti socialiste européen

Pourquoi est-il difficile de consolider un « parti européen » aujourd'hui ?

Un parti politique inscrit traditionnellement son action autour de trois temps : 1) l'élaboration d'un programme politique, d'un agenda de changement social pour les partis progressistes, 2) la compétition électorale et 3) l'exercice des mandats politiques. Au niveau européen, ces trois buts sont difficiles à cerner, ou du moins plus difficilement qu'à l'échelle nationale.

D'abord, au niveau programmatique, force est de constater que la capacité de construire des consensus paneuropéens au sein d'une même famille politique reste une mission compliquée qui nécessite des équipes capables de mobiliser une expérience européenne et des compétences comparatives particulièrement rares. Un défi qui finit par créer trop souvent un exercice *a minima*, illustré par des manifestes de partis européens qui restent une déclaration d'intentions, produisent un effet contreproductif et laissent l'impression parmi les électeurs qu'il s'agit de documents rhétoriques, non-contraignants, et non-applicables.

Ensuite, la question de la compétition électorale : les élections européennes restent des élections de second ordre, basées sur des listes nationales et une confrontation médiatique autour d'enjeux nationaux. L'absence d'un système électoral paneuropéen et le maintien de circonscriptions qui reproduisent simplement les territoires nationaux favorisent l'amalgame entre « vote national », « parti national » et « vote européen ». Si le format de l'élection était le même, alors la logique psychologique, les sujets de débat et les candidats seraient forcément très similaires.

Enfin, la question des postes à l'échelle européenne : un processus qui n'est qu'à un stade très embryonnaire, 2014 ayant été la première année où les partis politiques européens ont présenté un candidat commun lors des élections européennes. Une initiative qui malgré l'aspect politique novateur représente un changement structurel mineur : Schulz, Juncker, Verhofstadt, Keller et Tsipras n'étaient pas accompagnés d'une « liste » et d'une « équipe » susceptibles d'agir collégialement dans une même direction au sein des institutions communautaires. La logique qui a dominé pendant soixante ans à l'échelle européenne a été celle de la distribution des postes en fonction de quotas, de la multi-représentativité, et de la légitimité par l'expertise. Une logique radicalement différente de celle habituelle au niveau national, fondée sur l'idée de victoires électorales comme clé du renouveau politique. Un changement de cet ordre ne se fera pas dans un avenir proche au niveau européen.

Trois exemples qui montrent donc une spécificité propre aux partis européens aujourd'hui, créés de haut en bas, ancrés dans une logique plus institutionnelle que militante. Des

limites qui peuvent être analysées aussi d'un point de vue intéressé au sein des propres partis nationaux. D'abord, concernant la question des ressources. Pourquoi les partis nationaux seraient-ils amenés à partager des ressources qu'eux-mêmes peinent à pérenniser dans la durée ? Question qui pourrait se poser également par rapport à la perte symbolique d'autonomie des partis nationaux et aussi à la question de la nécessaire proximité avec les enjeux locaux pour qu'un parti politique soit le plus utile et efficace possible face aux intérêts de ses propres adhérents.

Vers un changement de paradigme ?

L'évolution politique de l'Europe devra donc s'accompagner d'une évolution politique des partis nationaux. Le discours qui prône un déclin progressif des logiques intergouvernementales pour laisser la place à des logiques de politisation est parfaitement applicable aux partis politiques nationaux. Soit ils acceptent une progressive intégration et affiliation dans une structure continentale où les décisions seront de plus en plus prises grâce à la construction de majorités, soit ils restent des acteurs nationaux, ancrés dans un système de consensus à vingt-huit qui ne permet pas d'avancer dès qu'il y a des différences importantes. Dans ce sens les partis nationaux se retrouvent aujourd'hui à la croisée des chemins.

D'une part, ils sont confrontés au danger d'organiser l'exercice du pouvoir dans des démarcations qui ne sont plus aujourd'hui suffisantes pour défendre les intérêts socialistes et sociaux-démocrates. L'emploi, par exemple, dans certains États membres du sud de l'Europe est aujourd'hui indissociable des politiques publiques mises en place dans les États membres susceptibles d'augmenter la demande, et qui se trouvent surtout dans le nord. Un exemple qui peut être reproduit pour chacune des priorités de l'agenda progressiste : la santé publique (et le défi du nouveau « tourisme sanitaire »), les droits sociaux (et l'incapacité à mettre en place des protections salariales minimales au niveau continental), l'éducation publique et universelle (et la myriade de visions dans chacun des partis socialistes autour des compétences à transmettre dans un monde numérique et mécanisé), l'égalité (et les différences qui existent aujourd'hui par rapport à la présence des femmes dans les parlements nationaux), etc.

Le changement structurel surviendra lorsque les partis nationaux accepteront une diminution de leur pouvoir institutionnel et de communication pour gagner en capacité d'action. Pour reprendre l'adage d'un des pères de la social-démocratie européenne, Jacques Delors, aller vers l'Europe est une façon de regagner la souveraineté que les États membres ont progressivement perdue dans le mouvement de la mondialisation. Les partis nationaux socialistes et sociaux-démocrates ne font pas exception et seront, fort probablement, amenés à se confronter au même dilemme exposé par Jacques Delors.

D'autre part, les partis nationaux et le Parti socialiste européen (PSE) doivent évaluer les avantages de l'intégration dans sa juste mesure. Par exemple, la question des ressources

pourrait être analysée d'un point de vue de rationalisation économique, dans un environnement de raréfaction des ressources, notamment financières. Quelles économies d'échelle pourraient être envisagées grâce à l'existence de partis européens ? Pour les pays de taille petite et moyenne, l'appartenance à une « famille » politique continentale permet une meilleure lisibilité, davantage de prestige et de capacité d'action politique. Enfin, concernant le besoin de proximité, il peut être utile de se partager les compétences en fonction du principe de proportionnalité et de subsidiarité, tel que le fait aujourd'hui l'UE. Quelles politiques publiques doivent-elles être décidées et discutées à l'échelle nationale par les partis nationaux ? Quelles autres politiques publiques pourrait-il être intéressant de traiter dans une démarche comparée et intégrée à l'échelle européenne ?

Propositions

Ce que peut faire le PSE :

- Étendre la méthodologie de vote non liant (sans force juridique ou statutaire) utilisée par les Jeunes socialistes européens afin de dégager certains consensus et positions communes entre les différents partis membres.
- Porter l'idée d'élire une partie des députés européens sur une circonscription européenne unique, avec des listes uniques par parti politique européen.
- Créer de nouveaux systèmes d'affiliation au PSE (sans passer par la case « nationale ») et consolider les structures militantes et sympathisantes afin qu'elles soient gérées et mobilisées directement par des directions paneuropéennes.

Ce que peuvent faire les partis nationaux :

- Se saisir en amont des textes du PSE afin de croiser le travail d'amendements au sein des différents partis nationaux.
- Élire/choisir un ticket à la tête de chaque parti national, ticket composé du *leader* d'une part et d'un vice-président chargé de l'Europe, responsable de faire le lien avec les autres partis socialistes et sociaux-démocrates et le PSE.

Ces recommandations visent à relever trois défis : 1) faire de l'Europe un sujet à part, autonome, au sein des structures partisanes nationales ; 2) tisser et consolider les liens entre le PSE et les partis nationaux ; enfin, 3) créer un lien transnational, sur le terrain, entre les différents militants qui se regroupent actuellement en fonction de démarcations nationales.

Les partis progressistes en Europe ont réussi à établir le *contact*, ils sont actuellement en train de *comprendre* ce que font les uns et les autres, et ils devront un jour réfléchir à l'*intégration* des structures. Contact, compréhension et intégration, est-ce le cycle qui se cache derrière l'européanisation des partis en Europe ?

Pour une meilleure coordination supranationale

La dimension européenne doit traverser les partis nationaux à tous les niveaux. L'Europe ne se superpose pas aux enjeux nationaux, elle est un enjeu de combats socialistes à part entière.

Il y a malheureusement bien trop peu d'études comparatives entre les pays européens et encore moins entre les partis européens – et bien trop peu de coopération entre ces derniers. Pourtant, les capacités de réflexion communes de l'ensemble de la famille PSE en Europe dépassent largement celles de chacun individuellement. De surcroît, avec l'intégration économique et politique progressive de l'Europe, surtout depuis le début de la crise économique, bien des questions se posent aujourd'hui au niveau européen et non pas au niveau national. L'emploi des jeunes en est à la fois un exemple criant et une question dont nous, partis et acteurs de centre-gauche, devons traiter d'urgence au niveau européen et non pas individuellement.

Au-delà du moment naturel de démocratie européenne que sont les élections européennes, les partis du PSE se doivent donc de s'entraider et de coopérer davantage sur l'ensemble des questions, scrutins et enjeux auxquels ils font face. Il s'agit donc de faire des campagnes paneuropéennes sur des questions telles que le traité transatlantique, d'aider davantage les partis frères dans leurs campagnes électorales nationales et même locales, mais également de créer plus de canaux d'élaboration de positions communes.

Partis frères du PSE à Paris, nous avons donc élaboré un certain nombre de propositions à la fois en matière de coordination européenne mais également pour faire vivre le PSE dans l'ensemble de nos territoires et à tous les niveaux :

- **Faire du PSE un réel parti militant.** Pour faire vivre la famille socialiste et démocrate au niveau européen et faciliter la coopération entre nos différents partis, il faudra nécessairement développer un sentiment d'appartenance au PSE chez tous les militants de ses partis membres. Cela ne peut se faire sans que les militants soient réellement représentés dans les instances décisionnelles du PSE et puissent voter pour le candidat PSE à la présidence de la Commission :
  - **Permettre aux militants PSE de participer à l'élaboration de textes pour les Congrès PSE**.
  - **Élire directement parmi les militants PSE des délégués aux Congrès du PSE et des représentants aux instances du PSE**.
  - **Militer à tous les niveaux pour une primaire PSE pour le prochain candidat à la présidence de la Commission européenne**. Le fait d'avoir un candidat commun en 2014 nous était utile, mais nous aurions pu mobiliser bien davantage si nous avions eu une primaire européenne.

- **Renforcer les moyens d'action du PSE et mieux coordonner les positions et les campagnes au niveau européen.** Le PSE doit également disposer de moyens renforcés afin de mieux coordonner l'élaboration de positions communes et de campagnes paneuropéennes permettant de faire entendre une réelle alternative au niveau européen :
  - **Un renforcement des moyens du PSE sur des questions thématiques.** « Secrétariat » du centre-gauche en Europe, le PSE a néanmoins peu de permanents traitant de questions thématiques, ce qui l'empêche d'être à la fois force de proposition et un vecteur de coordination. En effet, le PSE dispose d'un secrétariat de 33 permanents avec un budget de 4,6 millions d'euros. Cela contraste fort avec le groupe S & D au Parlement européen qui a environ 250 permanents. Le PSE doit également s'appuyer davantage sur celui-ci ainsi que sur la FEPS (11 permanents), *think tank* du PSE. Cependant, il est clair que les partis nationaux doivent mettre davantage de moyens à disposition du PSE – par exemple en fournissant du personnel *en nature* mis à la disposition du secrétariat du parti européen pendant un certain temps.
  - **Une coordination renforcée dans l'élaboration de positions communes.** *Via* le PSE ou d'autres instances, il faudra non seulement une coordination des politiques globales en matière de politique européenne, mais aussi des commissions thématiques du PSE qui permettront aux secrétaires nationaux thématiques (énergie, agriculture, affaires sociales…) de se rencontrer régulièrement afin de trouver des points de consensus et partager les bonnes pratiques.
  - **L'identification de potentielles campagnes paneuropéennes pouvant mobiliser un grand nombre d'électeurs à travers l'Europe.** Ce deuxième point découle du premier. En étudiant plus précisément non seulement les différences mais également les points communs entre les positions des différents partis nationaux, nous arriverons à trouver des terrains d'entente où nous pourrons mobiliser l'ensemble de nos militants et sympathisants, tels par exemple le chômage des jeunes ou le traité transatlantique. Pour faire vivre un esprit de social-démocratie européenne, il faudra créer des moments forts de mobilisation européenne. La campagne pour la taxe sur les transactions financières à laquelle ont participé plus de 1000 parlementaires nationaux et européens a remporté un relatif succès.
  - **Échanges de permanents entre les partis membres du PSE.** Il est évident que des échanges de permanents entre, par exemple, le PS et le SPD, permettraient de tisser de nouveaux liens informels mais également de façonner de nouvelles manières de voir la politique au niveau des partis nationaux.

- **Mieux travailler ensemble au niveau local.** La politique se fait tout d'abord au niveau local. La construction européenne, elle aussi, passe par le *local* – et ce, notamment, dans la famille des socialistes et démocrates européens.

Si certaines évolutions positives sont déjà à saluer, comme la naissance de *city groups* PSE, il faudra généraliser et approfondir notre travail dans toutes les collectivités en Europe. Cela passe par une meilleure coopération entre les militants locaux du parti socialiste ou social-démocrate local et ceux des partis frères (par exemple, entre le PS parisien et les sections parisiennes du SPD, Labour, Partito Democratico, etc.) :

- **Au niveau fédéral/départemental, généraliser le concept de commissions fédérales/départementales Europe.** Certaines fédérations ou sections départementales de nos partis se sont dotées d'un secrétaire à l'Europe. Il faut systématiser cette pratique. C'est ainsi que nous ferons réfléchir les militants locaux aux enjeux européens.
- **Créer des groupes de travail transnationaux dans les villes où sont présents plusieurs partis frères et mettre ces groupes de travail en réseau.** Penser la gauche européenne ne saurait se faire qu'entre nationaux d'un Etat membre. Au contraire, tout l'enjeu est de penser la gauche européenne entre Européens de gauche.
- **Impliquer plus fortement les partis frères dans les élections locales et nationales.** Lors des élections locales telles que les municipales en France, la force de frappe des partis frères (PS portugais, SPD, Labour) peut être importante s'ils mobilisent leurs communautés locales. Il s'agirait donc d'intégrer des représentants de partis frères dans les comités de campagne afin qu'ils fassent le lien entre le PS français (par exemple) et les Portugais/Italiens/Suédois de France. Leurs actions peuvent prendre la forme de tractage dans des lieux privilégiés de telle ou telle communauté, la rédaction de tribunes, etc.[4]
- **À l'inverse, utiliser des moyens du parti « local » pour aider les partis frères lors de leurs campagnes nationales.** Les électeurs pouvant voter à l'étranger sont souvent une force importante dans des scrutins nationaux. Grâce aux liens déjà existants entre les partis européens, il s'agirait d'utiliser des moyens logistiques et financiers, dans les limites de la loi, pour mobiliser (par exemple) les Italiens de France pour les législatives italiennes. Avec des interventions ciblées dans les médias, la mise à disposition de moyens logistiques du parti local au profit d'une section étrangère d'un parti frère, ou d'autres actions encore, les partis du centre-gauche européen pourraient même s'entraider lors des campagnes nationales.

4. Le travail du Partito Democratico italien en est un exemple. Pendant la campagne des élections municipales 2014 à Paris, la section parisienne du parti italien de centre-gauche a mobilisé ses électeurs, notamment dans les arrondissements clé de la ville. Ainsi, une rencontre a été organisée début mars 2014 entre la candidate à la mairie du XII^{e} arrondissement (Mme Baratti-Elbaz, d'origine italienne) et de nombreux Italiens présents dans cet arrondissement. Des candidats italiens étaient aussi présents, certains en position éligible, sur les listes « Paris qui ose » d'Anne Hidalgo et dans d'autres communes d'Ile-de-France.

Pour plus de solidarité entre les partis frères

Les différents régimes du droit de vote lorsque l'on réside à l'étranger

L'Europe ne se résume pas aux élections européennes. L'Europe se décide et se dessine à tous les niveaux. Pourtant, le droit de vote n'est pas le même pour tous les citoyens de l'UE. Alors que les expatriés de certaines nations européennes sont représentés dans leurs parlements nationaux, d'autres n'ont pas ce droit de vote.

Traditionnellement, les partis nationaux de centre-gauche ont été réticents à s'attaquer à ce problème car ils estimaient que les citoyens vivant hors de leurs pays étaient souvent plus prospères et plus enclins à voter pour la droite. Or aujourd'hui, à l'heure d'une mobilité européenne croissante alimentée par la crise, de plus en plus de jeunes vivent hors de leurs pays d'origine. Ces jeunes sont des électeurs naturels pour la gauche. Il nous incombe donc d'encourager le plus possible l'élargissement du droit de vote à tous les Européens, et le développement de sections étrangères de partis PSE partout en Europe.

Nous avons recensé les modalités de droit de pays européens pour les scrutins européens et nationaux. Les voici :

Les petits pays de l'UE (de moins de 10 millions d'habitants)

Le vote des expatriés est permis aux élections nationales dans douze des seize plus petits pays de l'UE (Chypre, le Danemark, l'Irlande et Malte étant les exceptions). Dans les douze pays concernés, les expatriés votent dans la dernière circonscription où ils ont habité, les parlements n'ayant pas de sièges réservés aux expatriés contrairement aux parlements français et italien notamment.

Il est donc difficile de suivre les votes des expatriés et ce n'est que récemment, face à la fragilité récurrente de majorités parlementaires, que l'intérêt de recueillir des statistiques est apparu. Par exemple, un Suédois sur vingt vit aujourd'hui à l'étranger. La Suède ne comptant que 9,5 millions d'habitants, le nombre de personnes concernées reste limité, mais, étant donné les majorités fragiles des dernières élections, un nombre d'électeurs même faible peut suffire à changer la couleur du gouvernement. Et cela pourrait être le cas pour d'autres pays.

De plus, pour les petits pays, qui ne représentent qu'un pourcentage très faible des membres du Parlement européen, la difficulté à obtenir des résultats au niveau européen devient encore plus complexe que pour les grands pays, car même les succès grandissants des partis sociaux-démocrates/socialistes des petits pays ne peuvent pas infléchir seuls la politique européenne. C'est pour cela qu'il faut que les partis travaillent ensemble et partagent leurs ressources. Les pays nordiques en sont un excellent exemple, à condition d'aboutir à des consensus réels sur les principaux enjeux et à des accords concrets sur les propositions présentées par les élus PSE au Parlement européen.

Les grands pays de l'UE (plus de 10 millions d'habitants)

L'enjeu de la démocratie en Europe s'étend aux modalités du droit de vote très diverses des différents peuples européens quand ils exercent leur droit à la libre circulation au sein de l'Union européenne. Certains pays ont même créé des sièges dédiés spécifiquement à leur diaspora, d'autres donnent un droit de vote lié à la dernière

circonscription où l'électeur a voté (certains, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, limitent ce droit dans le temps) et d'autres encore ne donnent aucun droit de vote à leurs citoyens vivant à l'étranger. Le droit de vote aux élections européennes est tout aussi inégal. Nous avons analysé les grands pays de l'UE un par un afin de montrer en quoi les Européens ne sont pas tous représentés de la même manière (voir annexes).

Renforcer les échanges et le partage d'information entre partis et militants

Si la construction de l'Europe économique est aboutie avec la création de l'euro et de la BCE, la construction de l'Europe politique nécessite d'une part des institutions avec plus de légitimité démocratique, d'autre part des partis politiques à l'échelle européenne qui, en mettant ensemble les informations et les contributions provenant des partis et des militants des différents pays de l'Union, sachent élaborer un projet vraiment européen avec une vision d'ensemble de la situation politique, économique, sociale de l'Europe. L'actualité politique démontre des énormes différences d'approche et de ligne politique vis-à-vis de l'austérité entre partis du nord et du sud de l'Europe membres du PSE. C'est pourquoi il est absolument nécessaire d'échanger des informations et de prôner la confrontation d'idées et d'expériences au sein du même camp politique européen – celui des socialistes et sociaux-démocrates.

Pour cela, il est tout d'abord nécessaire de **mieux faire circuler l'information sur ce qui se passe en Europe et sur les combats des socialistes et sociaux-démocrates dans les différents pays de l'Union**. C'est un point de départ indispensable.

L'information sur l'actualité dans les différents pays d'Europe est à ce jour relayée principalement par les organes d'informations du type « médias de masse » (journaux, télévision, sites internet) qui donnent un regard strictement lié à l'actualité mais qui ne proposent pas une vraie analyse politique de ce qui se passe dans les différents pays, et ne proposent pas non plus de solutions politiques d'ordre général. De plus, la priorité est donnée aux informations concernant les pays les plus importants, en négligeant ce qui se passe dans les « petits pays ».

Pour nous, ce n'est pas suffisant pour permettre la création et la participation politique des militants d'un vrai parti politique de niveau européen, comme le PSE : il est souhaitable d'améliorer tout d'abord la connaissance des combats des différents partis nationaux, et en même temps de partager les expériences faites dans les différents pays pour élaborer des propositions politiques centralisées au niveau de l'Union. Les combats des socialistes en Hongrie pour la liberté de la presse, par exemple, doivent être connus dans toute l'Europe pour qu'on puisse les soutenir et formuler des propositions communes basées sur leurs expériences.

EUROPÉANISER NOS PARTIS NATIONAUX

Les répercussions des décisions politiques et économiques du Parlement et de la Commission européenne sur la vie des citoyens, surtout en cette période de crise, sont frappantes : ces décisions sont souvent difficiles à comprendre, et la fréquence de sommets et rencontres à Bruxelles est telle que les citoyens ont du mal à en appréhender les enjeux, ouvrant la voie à un dangereux rejet total de l'Europe elle-même.

Il faut donc parler de l'Europe de manière beaucoup plus régulière, pas seulement lors des élections européennes, pour en expliquer les mécanismes et les enjeux. Il est important de porter le discours de l'Europe et de l'interaction entre les différentes réalités politiques nationales non seulement au moment des campagnes pour le Parlement européen, mais en continu, afin d'élaborer des propositions politiques et d'impliquer les militants dans l'activité politique du PSE et des groupes parlementaires S & D tout au long des décisions et votes au Parlement.

Pour cela, une information sur l'Europe non biaisée par les médias mais axée sur les idées politiques de changement de la gauche réformiste européenne et véhiculée au sein des différents partis nationaux est la clé pour donner aux citoyens et aux militants une capacité de compréhension des mécanismes institutionnels et d'évaluation des décisions politiques, ainsi que de formulation de propositions et d'instruments d'une réorientation, tant souhaitée par notre famille politique.

Les mesures que nous proposons :

- Il serait souhaitable d'**organiser des Commissions Europe dans les fédérations/départements de tous les partis nationaux du PSE**, des occasions de rencontre, d'informations et de débat régulières avec un suivi des activités des parlementaires S & D et une discussion des choix réalisés au niveau de la Commission.
- Pour inciter les militants à s'intéresser aux sujets européens, les partis nationaux doivent aussi s'équiper au sein de leur organisation d'**une rubrique « Europe » sur les sites internet et dans les journaux officiels du parti** (comme *L'hebdo des socialistes*) qui porte à la fois sur l'activité du PSE et du groupe S & D au niveau de l'Union, et **une veille sur les élections nationales des autres partis membres du PSE**.
- Une implication des militants des partis politiques nationaux au niveau européen devrait aussi permettre de pouvoir **mobiliser les résidents étrangers lors du vote dans leur pays d'origine**, non seulement pour recueillir leur soutien électoral mais aussi pour mettre en évidence les enjeux politiques au niveau européen dans chaque pays.
- **Un annuaire des « permanents » des partis nationaux et du PSE** peut être établi. L'objectif est de faciliter l'accès à tous les militants européens aux personnes compétentes dans tous les pays. Ainsi, par exemple, le permanent

spécialiste de l'économie du PS portugais pourrait servir de source pour renseigner ceux qui le souhaitent sur les conséquences de l'austérité dans son pays.

Il se peut que les mesures proposées (et notamment la dernière) nécessitent un renforcement de certaines équipes. Nous considérons néanmoins que l'interconnexion des informations et des compétences ne peut qu'enrichir la réflexion et l'action. Cela constitue un pas dans la bonne direction. Il revient ensuite aux partis de voir comment réorienter leurs ressources.

À présent, nous proposons une évaluation des outils de mobilisation/information existants dans les différents partis nationaux et, le cas échéant, de les créer ou les développer.

Quels sont les outils d'information militante pour parler d'Europe dans votre parti ?

Pour ce faire, nous avons commencé à regarder deux grands partis sociaux-démocrates européens, le PD italien et le SPD allemand.

Pour le PD, il n'y a pas de moyen d'information spécifiquement dédié à l'Europe à l'intérieur du parti. Les informations viennent principalement soit directement des sites web et/ou profils personnels des eurodéputés (notamment Gianni Pittella, président du groupe S & D au Parlement européen), soit des revues de presse, mais il n'y a pas d'information directe envoyée aux inscrits, ni une section du site officiel dédiée à cela. Il y a de toutes petites exceptions, comme la page Facebook de la délégation des parlementaires européens du PD (peu suivie), et l'école européenne réalisée par la section PD de Bruxelles au printemps dernier, avant les élections au Parlement européen, qui cependant n'avait pas de vocation officielle et était plutôt organisée de façon autonome par cette section. Il faut ajouter que l'adhésion du PD au PSE est assez récente, et que le réseau de « city groups » de militants PSE dans les villes italiennes est toujours en phase de construction. En outre, l'absence – à ce jour – d'un journal du parti (les deux journaux « Unità » et « Europa » ont cessé de publier il y a six mois) rend plus difficile l'échange de ces informations. Cependant, l'Europe, surtout à cause de la crise économique, reste un sujet très important pour les enjeux économiques et politiques de l'Italie. Concernant le SPD, on constate également qu'il n'y a pas d'outil consacré. Comme au PD, il n'existe pas de rubrique Europe sur le site (ce qui paraît incroyable). Il y a, bien entendu, un site du groupe parlementaire SPD au Parlement européen, qui envoie aussi des newsletters, mais il faut s'inscrire pour l'obtenir, et donc avoir une démarche active. Si on ne demande pas d'informations sur l'Europe, on ne les obtient pas. Le journal du parti, qu'on reçoit tous les mois, est très différent de *L'hebdo des socialistes* du PS. Il s'agit d'un vrai journal, avec de nombreux sujets, pas forcément liés au parti, mais avec des sujets de société. Il peut y avoir un sujet européen, mais ce n'est pas du tout systématique.

Bilan : le SPD ne fournit pas à ses adhérents d'informations européennes, si ceux-ci ne les cherchent pas. Des sujets de politique intérieure ont souvent une dimension européenne, mais c'est presque accidentel. Le parti ne cherche pas spécialement à faire connaître le travail de ses députés européens, ni la politique de la Commission qui n'est, bien entendu, dans son ensemble, pas d'une orientation sociale-démocrate. Et comme l'information pour les adhérents revêt moins un caractère « informatif »

que « marketing », on traite plutôt de sujets qui flattent le parti, par exemple des lois d'inspiration sociale-démocrate qui ont été votées. Étant donné la faiblesse des outils d'information militante concernant l'Europe mis à disposition des militants, plusieurs pistes d'amélioration peuvent être envisagées. Tout d'abord, la création d'un outil de communication spécifique où les eurodéputés d'un côté pourraient relayer l'information et informer de leur travail et les militants de l'autre pourraient remonter toute information et problématique locale spécifique à chaque pays. Chaque adhérent d'un des partis du PSE devrait être automatiquement abonné à cet outil, sans le rechercher activement. Cet outil doit par ailleurs être disponible dans toutes les langues de l'UE. D'autre part, les partis devraient s'engager, grâce aux outils de communication les plus populaires (sites institutionnels du parti, comptes Twitter, mais aussi journaux), à consacrer un espace spécifique à l'actualité européenne où le parti prendrait en charge la diffusion de l'information concernant l'Europe et les partis frères, notamment en cas d'événements majeurs (par exemple une élection présidentielle ou législative, une crise sécuritaire ou tout simplement un enjeu local ayant un impact plus large). Enfin, la création de groupes mixtes de militants des différents partis frères dans les grandes villes européennes favoriserait l'échange d'informations et pourrait jouer un rôle fondamental de relais aussi bien dans le cadre d'un nouvel outil de communication que dans la vigilance de la diffusion correcte des informations grâce aux outils de communication déjà existants au sein de son propre parti.

ANNEXE1

Les différents régimes du droit de vote lorsque l'on réside à l'étranger

Allemagne

Tout Allemand vivant à l'étranger depuis moins de 25 ans a le droit de voter aux élections législatives et européennes, s'il a vécu au moins trois mois en Allemagne après ses 14 ans. Un Allemand ayant vécu plus de 25 ans à l'étranger peut garder son droit de vote à condition de pouvoir montrer le maintien de liens personnels avec l'Allemagne. Il n'y a pas de sièges réservés aux Allemands de l'étranger au Bundestag.

Belgique

Tout Belge vivant à l'étranger doit voter (le vote est obligatoire) aux législatives et aux européennes. Il est considéré comme étant inscrit dans la dernière commune belge où il a vécu. Il n'y a pas de circonscriptions réservées aux Belges de l'étranger.

Espagne

Les Espagnols établis à l'étranger ont le droit de vote aux législatives et aux européennes par voie postale ou en votant à leur consulat. Il n'y a toutefois pas de circonscription qui leur soit réservée.

France

Tout Français vivant à l'étranger peut voter aux élections présidentielles, législatives et européennes. Il existe, depuis les législatives de 2012, 11 circonscriptions à l'Assemblée nationale pour les Français de l'étranger. Les Français de l'étranger sont également représentés dans d'autres instances de la République, à travers les 443 conseillers consulaires élus dans 130 circonscriptions, les 90 conseillers consulaires membres de l'Assemblée des Français de l'étranger, et les 12 sénateurs élus indirectement par ceux-ci. De surcroît, les Français de l'étranger sont représentés au Parlement européen par les députés de la circonscription « Ile-de-France et Français établis hors de France ».

Grèce

Les Grecs de l'étranger ont le droit de vote, mais ne peuvent l'exercer que sur le territoire grec. Aucun système de procuration ou de vote au consulat n'existe. La campagne « #icannotvote » a été lancée pour les législatives de 2015.

Italie

Depuis 2001, la Chambre et le Sénat italiens réservent 12 et 6 sièges respectivement pour les Italiens vivant à l'étranger. En revanche, les expatriés italiens n'auront plus le droit de vote aux circonscriptions italiennes du Parlement européen à partir de 2019.

Pays-Bas

Les Néerlandais de l'étranger peuvent voter aux législatives et aux européennes. Étant donné que la Chambre basse du Pays-Bas (la Tweede Kamer) élit 150 députés à travers une circonscription nationale unique à la proportionnelle intégrale, il n'y a pas de représentation particulière des expatriés néerlandais.

Pologne

Les Polonais vivant à l'étranger peuvent voter aux élections législatives et européennes de leur pays.

Portugal

L'Assemblée de la République réserve quatre sièges pour les Portugais vivant à l'étranger (deux sièges pour les Portugais d'Europe et deux pour le reste du monde).

République tchèque

Les Tchèques de l'étranger ont le droit de vote aux législatives, mais il n'y a pas de circonscription particulière pour les expatriés tchèques.

Roumanie

Le vote des Roumains à l'étranger est important et souvent décisif, comme ce fut le cas à la présidentielle en 2014, gagnée par la droite grâce aux Roumains établis en dehors de leur pays. La Roumanie a des sièges au Parlement réservés aux expatriés. Les Roumains de l'étranger peuvent également choisir de voter aux européennes en Roumanie plutôt que dans leur pays de résidence.

Royaume-Uni

Tout citoyen britannique ayant résidé au Royaume-Uni pendant les quinze dernières années peut voter aux élections législatives. Ce droit de vote limité permet aux expatriés qui ont quitté le pays relativement récemment de continuer à participer à la vie politique de leur pays, tout en excluant ceux qui vivent à l'étranger depuis trop longtemps et n'ont vraisemblablement pas l'intention de retourner vivre au Royaume-Uni. Ce droit de vote est insuffisant aux yeux de « Labour International », la fédération des travaillistes à l'étranger, l'équivalent britannique de la FFE. En revanche, le parti au niveau national n'a pas exprimé de position.

AVERTISSEMENT : La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles.

ANNEXE 2

		Ressources institutionnelles et politiques dédiées à l'Europe					Relations avec le PSE			Adhésion			Communication sur l'Europe, le PSE et les partis frères				
		Secrétaire national Europe	*Secteur Europe autonome (distinct du Secteur International) avec un ou plusieurs permanents*	*Commission nationale Europe active*	*Commissions fédérales / locales Europe actives*	*Poids politique des députés européens au sein du parti*	*Election des délégués nationaux au Congrès du PSE*	*Permanent en charge des relations avec le PSE*	*City groups PSE*	*Possibilité de devenir activiste PSE au moment de l'adhésion au parti national*	*Possibilité d'adhérer à d'autres partis frères au moment de l'adhésion au parti national*	*Possibilité d'adhérer à d'autres partis frères*	*Possibilité de s'abonner à la lettre d'information du PSE au moment de l'adhésion au parti national*	*Possibilité de s'abonner à la lettre d'information des partis frères au moment de l'adhésion au parti national*	*Evocation de l'actualité de l'UE dans l'organe du parti*	*Evocation de l'actualité du PSE dans l'organe du parti*	*Evocation de l'actualité des partis frères dans l'organe du parti*
Allemagne	***SPD***	Non	Non	Non	Oui dans certaines grandes fédérations	Important	Oui	Non	Dans certaines villes	Oui si on le recherche activement	Non sauf à le rechercher activement	Oui	Oui	Non	Parfois	Rarement	Rarement
Belgique	***Parti socialiste***	Non	Non	Non	Non	Important		Non	Rares	Non	c'est possible mais ce n'est pas proposé	Oui	Non	Non	Régulièrement	Rarement	Rarement
Danemark	***Sociaux-démocrates***	Oui Porte-parole pour l'UE	Non	Non	Non	Important	Le secrétariat propose une liste de délégués, qui est approuvé par le conseil national.	Non	Non		Non	Non	Non	Non			
Finlande	***Parti social-démocrate***	Non	Non	Non		Important			Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
France	***PS***	Oui	Non	Non	Oui	Moyen	Non	Oui Mais en charge également de tous les aspects européens	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non. (Mais en projet)	Non. (Mais en projet)	Non. (Mais en projet)
Italie	***PD***	Non	Non	Non	Non	Importance croissante	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Rarement	Non
Irlande	***Labour***	Oui Porte-parole parlementaire sur les questions européennes	Non	Groupe de travail Europe au sein de la Commission Affaires internationales	Non	Important	Non	Non	Un seul City group	Non	Non	Oui	Non	Non	Rarement	Rarement	Rarement
Suède	***Parti social-démocrate***	Non	Non	Non	Non	Moyen	Non	Oui	Seulement 3 City groups actifs	Non	Non	Non	Non	Non	Rarement	Rarement	Non
Royaume-Uni	***Labour***	Oui Shadow Minister des affaires européennes	Non	Non	Non	Important	Non	Non	Seulement 4 City groups actifs	Non	Non	Oui	Non	Non	Rarement	Non	Non

Retour page 5